

Présentation dispositif « MINI-STAGE »

Le lycée Pierre André Chabanne propose des formations qui répondent aux besoins du territoire au sens large et qui offrent une véritable insertion professionnelle.

Formations proposées :

Après la 3 ^{ème}	CAP CIP	CAP Conducteur d'Installation de Production
	CAP AAGA	CAP Agent Accompagnant Grand Age
	CAP COIFFURE	CAP Coiffure
	CAP EPC	CAP Employé Polyvalent de Commerce
	BAC Pro MSPC	BAC Pro Maintenance des Systèmes de Productions Connectés
	BAC Pro MELEC	BAC Pro Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés
	BAC Pro CIEL	BAC Pro Cybersécurité Informatique et Réseaux Electronique (ex BAC SN)
	BAC Pro COIFFURE	BAC Pro Métiers de la Coiffure
	BAC Pro ECP	Bac Pro Esthétique-Cosmétique-Parfumerie
	BAC Pro MCV	Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente
	<ul style="list-style-type: none"> • option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex Bac pro commerce) • option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex Bac pro vente) 	
Après un CAP	BP COIFFURE (*)	BP Coiffure 

Les formations marquées (*) ne sont pas accessibles aux élèves de 3^{ème}

Période : Les mini-stages se dérouleront **du 15 janvier au 5 avril 2024 sur une demi-journée.**

Objectif : L'élève va participer à une séquence de travaux pratiques ce qui va lui permettre de vivre une expérience en lycée professionnel. Il pourra appréhender une séance d'enseignement professionnel. Cette expérimentation sera un acte fort pour son choix d'orientation.

Avant le mini-stage :

1. L'établissement d'origine **s'inscrit, puis se connecte sur la plateforme mini-stage (<https://portail.mini-stage.fr/etablissement-angouleme>) pour choisir la date et la formation souhaitée.**
2. L'établissement d'origine **édite la convention.**
3. L'établissement d'origine **se charge des signatures** (principal et famille) puis **la dépose au format pdf** sur la plateforme. Ce dépôt doit être effectué au **maximum 4 jours** avant le mini-stage **sous peine d'annulation.**
4. **En cas d'absence**, il est impératif de le signaler sur la plateforme pour libérer la place.

Pendant le mini-stage :

- A son arrivée, l'élève ou l'étudiant stagiaire se présentera à l'accueil de l'établissement et sera pris en charge par la « Vie Scolaire » à l'heure indiquée.
- Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

Autres dispositifs : Accueil de groupes

Nous pouvons accueillir un groupe d'élèves (20 maxi) sur simple rendez-vous.
 Vous pouvez également venir découvrir notre établissement, nos formations lors de notre **Journée PORTES OUVERTES organisée le Samedi 16 mars de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h.**
Nous serons présents au FOFE les 09 et 10 Février 2024 - Espace Carat - Angoulême
 En vous remerciant pour la diffusion de ces informations auprès de vos professeurs principaux de 3^{ème} et élèves de classes de terminales.

www.lycee-chabanne16.fr

